

Zeitschrift:	Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde
Band:	8 (1918)
Heft:	1-2
Artikel:	Les chansons populaires recueillies dans la Suisse romande
Autor:	Bovet, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1005103

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Korrespondenzblatt der Schweiz.
Gesellschaft für Volkskunde

Bulletin mensuel de la Société
suisse des Traditions populaires

8. Jahrgang — Heft 1/2 — 1918 — Numéro 1/2 — 8^e Année

Les chansons populaires recueillies dans la Suisse romande. Par J. BOVET. — Schözer-Schmiebs Anneli. Von Alois Lütolf. — Ein alter Brauch bei Versteigerungen. Von A. M. WEIS. — Eine Walliser Ortsneckerei. Von A. M. WEIS. — Apfelhauen im Kanton Baselland. — Zum Alter des Schwingens. Von Ad. Fluri. — Zum Lenzburger Foggelstied. Von J. KELLER-RIS. — Eine wahre und abprobierter Kunst in Feuersbrünsten und Pestelenz-Zeit nützlich zu gebrauchen. Von A. CORRODI-SÜLZER. — Antworten: Stämzbeln. — Fragen und Antworten: Turner, Der Knoten in der Schürze. — Bücherbesprechungen: Caminada, Bündner Friedhöfe.

Les chansons populaires recueillies dans la Suisse romande.

Par J. BOVET, professeur, à Hauterive.

La Société suisse des Traditions populaires vient d'enrichir ses publications si appréciées d'un treizième volume dû aux bons soins de M. le Dr Arthur Rossat à Bâle. C'est un recueil de vieilles chansons populaires, destiné du reste à être suivi de plusieurs autres. Ce premier tome peut faire augurer déjà de ce que sera la collection complète que se propose de publier l'infatigable chercheur.

Ainsi qu'il le dit dans une longue et suggestive préface, il n'a pas recherché et étudié ce qu'a été la chanson populaire dans la Suisse romande, il a simplement recueilli ce qui se chante encore chez nous et comment on le chante, avec toutes les altérations, contaminations, adjonctions, suppressions que le peuple a fait subir à ses chansons; il a donc fait une collection de documents bruts, mais intéressants par là même.

Sachant le but qu'il a poursuivi, nous pouvons vite affirmer qu'il l'a pleinement réalisé. Non pas qu'il ait pu recueillir en totalité ce qui s'est chanté, non pas qu'il ait fait la part de tous les villages ou de toutes les contrées où l'on pourrait peut-être

glander encore: ce serait trop demander et de plus les prochains fascicules apporteront encore leurs riches contributions.

En parcourant attentivement la série des chansons du recueil en question, j'ai été frappé par deux choses spécialement, bien que je connaisse déjà les chants populaires pour m'en être occupé activement; c'est d'abord par la caractéristique très prononcée des mélodies et même des variantes. Si l'on avait à choisir entre plusieurs versions, il serait parfois difficile de dire celle qu'on pourrait préférer aux autres. Cette constatation donne plainement raison à M. Rossat d'avoir consigné toutes les variantes mélodiques; le musicien qui voudrait remettre un chant en honneur en le dotant d'une harmonisation pour chœur ou mieux d'un accompagnement instrumental, ou mieux encore, après l'avoir purifié des quelques éléments qui souvent le déparent, en le publiant comme monodie populaire, aurait du moins devant lui les documents variés entre lesquels il aurait du choix et qui pourraient le guider et le servir très utilement dans son travail pratique. Celui-là serait maladroit et même injuste qui ne reconnaîtrait pas la fraîcheur, la grâce parfois, l'originalité, le pittoresque, l'unité et aussi souvent la variété dont sont parées un grand nombre de ces mélodies, bien dignes de n'être point condamnées à l'oubli. M. Rossat fait une œuvre de conservation et même de restauration nationale importante, dans le domaine musico-populaire, et, au point de vue strictement musical, il sauve du naufrage plusieurs éléments, modestes peut-être, mais renfermant en substance une éloquence populaire très appréciable, même pour le musicien.

Une seconde remarque a trait plutôt aux paroles. Les textes et aussi leurs variantes reflètent ordinairement si bien les sentiments du peuple, avec sa franchise, sa naïveté, son pittoresque, sa crûdité même, son dédain de la recherche et la simplicité naturelle de son dire. A ce point de vue aussi la collection des variantes et même des corruptions évidentes de textes est très intéressante.

Bref, il faut reconnaître pleinement les divers mérites du recueil de M. Rossat et l'en féliciter. Ce n'est pas, et l'auteur le dit lui-même, un chansonnier pratique; pour être cela, des suppressions, des corrections, des arrangements seraient nécessaires, ce serait un second travail. Le premier est fait et bien fait.